



Le CERCLE d'ESCRIME CESSON- VERT SAINT DENIS

www.escrime-cesson-vertsaintdenis.fr

Organise l'épreuve de Vert Saint Denis

Challenge de l'Avenir – ADE 77

Compétition fleuret OPEN

Le dimanche 10 mars 2024

Action co-financée par le Département de Seine et Marne



Gymnase Alain Bombard - Parking rue Jean Vilar
Rue de la Fontaine Ronde
77240 VERT-SAINT-DENIS

Coordonnées GPS : Latitude : 48.569621 - | Longitude : 2.612964

REGLEMENT

1 – Catégories et horaires d'inscription

CATEGORIE Filles et Garçons		INSCRIPTION	SCRATCH
M13 Filles	M15 Garçons	9 H 00	9 H 15
M15 Filles	M13 Garçons	10 H 00	10 H 15
M11		11 H 30	11 H 45
M9		12 H 30	12 H 45
M7		14 H 00	14 H 15

Récompenses :

M9 à M15 Garçons
M9 à M15 Filles
M7

les 8 premiers
les 8 premières

Regroupement, gratuit, avec récompenses

Partenaires



- 1 -



2 – Formule - Armes - Equipement – Matches

Formule : Un tour de poule sans élimination suivi d'un tableau d'élimination directe. La troisième place ne sera pas tirée.

Matériel : Suivant règlement FFE. Les lames sont vérifiées par les arbitres
Pour les M15 : Bavette électrique obligatoire selon règlement FFE

CATEGORIE	Lame	Poignée	Tenue	Matches en poule	Matches en tableau	Long. piste
M15	4 ou 5	Libre (règles FFE)	Tenue 350N Sous cuirasse 800N	5 touches 3 minutes	10 touches 2 x 3 minutes 1 mn de pause	14 m
M13	2	Libre (règles FFE)	Tenue 350N Sous cuirasse 800N	4 touches 3 minutes	8 touches 2 x 3 minutes 1 mn de pause	10 m
M11	0 ou 2	Droite	Tenue 350N Sous cuirasse 350N	4 touches 2 minutes	8 touches 2 x 2 minutes 1 mn de pause	10 m
M9	0	Droite	Tenue 350N Sous cuirasse 350N	3 touches 2 minutes	6 touches 2 x 2 minutes 1 mn de pause	10 m
M7	fleuret pointe mouche 0	Droite	Tenue 350N Sous cuirasse 350N	3 touches 2 minutes		10 m

3 – Licence :

La licence validée 2023/2024 est obligatoire. Elle devra être présentée à l'inscription si inscription le jour même.

4 – Engagements :

Les engagements se feront obligatoirement en ligne sur le site FFE, rubrique compétition, <http://extranet.escrime-ffe.fr/> au plus tard le vendredi 8 mars 2024 avant minuit.

Droits d'engagements	M15 M13 M11 M9	12 €
	M7	gratuit

Un tireur ne peut s'inscrire que dans une seule catégorie.

5 – Arbitrage :

Les clubs inscrivants 4 tireurs ou plus sur la journée seront tenus de présenter au moins un arbitre **diplômé**. Les arbitres percevront une indemnité en fonction du diplôme qui devra être présenté lors de l'inscription.

Arbitres stagiaires en formation départementale	15 € la journée 1 poule + 3 matches en ED minimum
Arbitres départementaux et stagiaires en formation régionale	25 € la journée 13 € la ½ journée
Arbitres régionaux et stagiaires en formation nationale	40 € la journée 20 € la ½ journée

6 – Le directoire technique :

Il sera affiché avant le début de l'épreuve. Pour assurer le bon déroulement de la compétition, il pourra être amené à prendre toute décision utile, en conformité avec le règlement de la Fédération Française d'Escrime.

L'accès aux pistes est strictement interdit au public. Seuls, les tireurs, les arbitres et uniquement dans un but pédagogique les maîtres d'armes, ont le droit de pénétrer sur les pistes pour aider au bon fonctionnement de la compétition.

7 - Courtoisie : rappel de la circulaire

« La FFE décide, par application stricte, à partir du 01/08/2008 :

L'enseignant – accompagnateur,

- N'a pas le droit de prodiguer des encouragements pendant le match,
- N'as pas le droit de prodiguer des conseils techniques pendant le match, sauf durant les périodes réglementaires dévolues à cet effet,
- N'as pas le droit de demander des explications auprès de l'arbitre »

8 – Fournisseur de matériel :

Présence non confirmée

9 – Plan d'accès :



**Parking
du complexe sportif Jean Vilar**

**Gymnase Alain Bombard
Rue de la Fontaine Ronde**

10 – Divers :

ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Nous sommes engagés au côté du Conseil Départemental 77 pour mener différentes actions au titre du développement durable avec l'ensemble des acteurs de cette manifestation sportive.



En particulier nous demandons à chaque club et à chaque participant :

- **De promouvoir le co-voiturage des tireurs et spectateurs.**
 - **De respecter le tri sélectif des déchets qui sera mis en place sur le lieu de la compétition.**
- Nous comptons sur votre motivation.**